



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mercredi 20 mars 2013

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
34	34	26

Date de la convocation

14/03/2013

Date d'affichage

14/03/2013

Objet de la Délibération

GOVERNANCE

Création de Postes

L'an deux mille treize et **le vingt mars**, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, Maire.

Etaient présents : MM. Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Yolène LARGEN, Chantal BAUCELIN, Emile GONIER, Marilynne MARMOT-CHAUVET, Antoni LOUIS-LEOPOLD, Elise JEAN-BAPTISTE, Lucien LAFONTAINE, Christian DORDONNE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Martine ABAUL, Christine ALIKER, Théodore HENRI, Annette CATAYEE, Antoine BARNAY, Danielle RAYMOND, Jean-Philippe JEAN-BOLO, Sainte-Claire JANVIER, Victorien QUIMBERT, Dominique CUPIT, Jean-Luc GRABIN, Marinette TORPILLE, Eric JULTAT, Maryse AUGUSTE-CHARLERY.

Absents : MM. Marie-Louise BROCHE, Joseph Armand BRAY, Alfred ALMONT, Gabrielle JEAN-BAPTISTE, Robert NAPOLY, Dominique LOVINCE.

Président de Séance :
Luc CLEMENTE, Maire

Absents excusés : Alisette BEN-MAHOMED SAINT OLYMPE, Mme Chantal LAPERDRIS.

Secrétaire de Séance :
Emile GONIER

**CREATION DE POSTES 2013
SUR LE BUDGET DE LA VILLE**

A la demande de Monsieur le Maire, Monsieur Edouard GAMESS, Directeur général des services informe l'assemblée que dans le cadre de la restructuration et de l'organisation de ses services, la ville de Schœlcher envisage de créer des postes en catégorie « A ».

1. Création de postes

Au regard de ses besoins, il s'agit de créer de nouveaux postes de fonctionnaires ou de contractuels à temps complet :

Catégorie A : 4 Attachés territoriaux et 1 ingénieur :

❖ **Filière Administrative :**

- Directeur des Ressources Humaines : 1 poste,
- Directeur des Affaires Juridiques : 1 poste,
- Directeur des Systèmes d'Information : en prévision du recrutement du DSI sur le grade d'Attaché Territorial, il convient de créer 1 poste,
- Directeur de l'Administration Générale : 1 poste.

❖ **Filière Technique :**

- Directeur des Systèmes d'Information : en prévision du recrutement du DSI sur le grade d'ingénieur, il convient de créer 1 poste.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur Edouard GAMESS après en avoir délibéré, à la majorité :

- **d'approuver la création de nouveaux postes de fonctionnaires ou de contractuels à temps complet :**
 - **4 attachés territoriaux,**
 - **1 ingénieur territorial.**

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 02 AVRIL 2013

Le Maire

Luc CLEMENTE

